



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU COTENTIN

Délibération n° DEL2023_121

OBJET : Transfert de deux boucles vélos locales du Département de la Manche à la Communauté d'Agglomération du Cotentin - Autorisation

Exposé

Le Conseil Départemental de la Manche mène une politique favorable au développement de la mobilité à vélo depuis près de vingt ans : création des voies vertes, des grands itinéraires comme l'Eurovélo 4, les véloroutes. Parallèlement 41 boucles locales avaient été créées sur des routes partagées à faible circulation, dont 2 sur le territoire de la CAC, à proximité d'Ecausseville et de Quinéville (cf plans en annexe). L'entretien de ces boucles n'est plus aujourd'hui assuré par le Conseil Départemental de la Manche.

L'Agglomération est bien évidemment identifiée comme l'échelon le plus pertinent pour la gestion de ces boucles. Aussi, afin de garantir la pérennité de ces outils touristiques locaux et par courrier du 26 avril 2023, l'agglomération a fait connaître au Département de la Manche son souhait de se voir transférer l'entretien et la surveillance de ces deux boucles.

En effet, les boucles vélos sont très appréciées des touristes. La prise en compte de ces 2 boucles entre pleinement dans la stratégie communautaire en matière de randonnée, formalisée dans le schéma de développement de la randonnée en Cotentin, qui affirme entre autres l'importance d'avoir un maillage de boucles vélo. De plus, ces deux boucles viendront en complément aux boucles en cours de création sur le territoire par le Cotentin.

De plus, les frais relatifs à leur entretien sont limités (estimation à une centaine d'euros par an pour la pose des panneaux de jalonnement), étant précisé que le Département a validé la proposition de transfert à titre gratuit à l'agglomération, a remis en état les jalonnements de ces deux boucles avant le transfert, a laissé un stock de panneaux conséquent et s'est engagé à continuer à en assurer la promotion via Attitude Manche.

Pour formaliser ce transfert, le Département de la Manche sollicite la délibération du Conseil Communautaire et nous proposera un projet de convention.

Délibération

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le courrier du Conseil Départemental de la Manche en date du 19 juin 2023,

Considérant l'intérêt de maintenir cette offre touristique conforme au schéma de développement de la randonnée du Cotentin,

Le conseil communautaire a délibéré (Pour : 175 - Contre : 0 - Abstentions : 8) pour :

Délibération n° DEL2023_121

- **Approuver** le transfert des boucles départementales d'Ecausseville et de Quineville du Département de la Manche à l'Agglomération du Cotentin et de ce fait en assurer la gestion et l'entretien.
- **Autoriser** le Président ou son délégataire à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.
- **Dire** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Caen (par voie postale au 3 rue Arthur Leduc 14000 Caen ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de l'accomplissement des formalités de publicité requises.

LE PRESIDENT,

LE SECRETAIRE DE SEANCE,

David MARGUERITTE

Hubert LEMONNIER

Annexe(s) :
plan boucle Ecausseville
plan boucle Quinéville

28 SEPTEMBRE 2023

Date d'envoi de la convocation : le 15/09/2023

Nombre de membres : 192

Nombre de présents : 169

Nombre de votants : 183

A l'ouverture de la séance

Secrétaire de séance : Hubert LEMONNIER

L'an deux mille vingt trois, le jeudi 28 septembre, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, dûment convoqué, s'est réuni au complexe sportif Marcel Lechanoine à Valognes à 18h00 sous la présidence de David MARGUERITTE,

Etaient présents :

AMBROIS Anne (A partir de 19h03), AMIOT Guy, AMIOT Sylvie, ANNE Philippe, ANTOINE Joanna, ARRIVÉ Benoît, ASSELINE Etienne, ASSELINE Yves, BARBÉ Stéphane, BAUDRY Jean-Marc, BELLIOU DELACOUR Nicole, BERHAULT Bernard, BERTEAUX Jean-Pierre, BIHEL Catherine, BLESTEL Gérard, BOUSSELMAME Nouredine, BRANTHOMME Nicole, BRANTONNE Pascal, BRIENS Eric, BRISSET Franck, BROQUAIRE Guy, LETOUZE Thierry suppléant de BUHOT Sophie, BURNOUF Elisabeth (Jusqu'à 19h30), CAPELLE Jacques, CASTELEIN Christèle, CATHERINE Arnaud, CAUVIN Jean-Louis, COLLAS Hubert, COQUELIN Jacques, COUPÉ Stéphanie, CRESPIEN Francis, CROIZER Alain, D'AIGREMONT Jean-Marie, DENIS Daniel, DESTRES Henri, DIGARD Antoine, DOREY Jean-Marie, DOUCET Gilbert, DUBOIS Ghislain, DUBOST Nathalie, DUCHEMIN Maurice, DUCOURET Chantal, DUVAL Karine, FAGNEN Sébastien, FAUDEMERE Christian, FONTAINE Hervé, FRANCOIS Yves, FRANCOISE Bruno, GANCEL Daniel, GASNIER Philippe, GENTILE Catherine, GERVAISE Thierry, MESNIL Thérèse suppléante de GILLES Geneviève, GIOT Gilbert, GODAN Dominique, GOURDIN Sédrick, GROULT André, GRUNEWALD Martine, GUILBERT Joël, GUILLEMETTE Nathalie, HAMON Myriam, HAMON-BARBÉ Françoise, HARDY René, HAYÉ Laurent, HEBERT Dominique, HEBERT Karine, HELAOUET Georges, HERY Sophie, HOULLEGATTE Valérie, HULIN Bertrand, HURLOT Juliette, JEANNE Dominique, JOUAUX Joël, JOZEAU-MARIGNE Muriel, LAFOSSE Michel, LAINÉ Sylvie, LAMORT Philippe, LAMOTTE Jean-François, LANGLOIS Hubert, LE BLOND Auguste, LE CLECH Philippe, LE DANOIS Francis, LE GUILLOU Alexandrina, LE PETIT Philippe, LE POITTEVIN Lydie, LEBRETON Robert, LECHATREUX Jean-René, LECHEVALIER Isabelle, LECOQ Jacques, LECOURT Marc, LEFAIX-VERON Odile, LEFAUCONNIER François, LEFAUCONNIER Jean, LEFER Denis, LEFEVRE Hubert, LEGOUET David, LEGOUPIL Jean-Claude, LEJAMTEL Ralph, LEJEUNE Pierre-François, LELONG Gilles, LELOUEY Dominique, LEMENUEL Dominique, LEMOIGNE Jean-Paul, LEMONNIER Hubert, LEMONNIER Thierry, LEONARD Christine, LEPETIT Gilbert, LEPLEY Bruno, LEPOITTEVIN Gilbert, LEPOITTEVIN Sonia, LEQUERTIER Colette, LEQUILBEC Frédéric, LERENDU Patrick, LEROUSSIGNOL Françoise, LEROUX Patrice, LETERRIER Richard, DURUEL Christophe suppléant de LEVAVASSEUR Jocelyne, MABIRE Caroline, MABIRE Edouard, MADELEINE Anne, MAGHE Jean-Michel, MAHIER Manuela, MARGUERIE Jacques, MARGUERITTE Camille, MARGUERITTE David, MARIE Jacky, MARTIN Patrice, MARTIN Serge, MARTIN-MORVAN Véronique, TINCELIN Christiane

suppléante de MAUGER Michel, MAUQUEST Jean-Pierre, MIGNOT Henri, MORIN Daniel, MOUCHEL Evelyne, MOUCHEL Marie, OLIVIER Stéphane, PARENT Gérard, PECORARO Yvonne, PELLERIN Jean-Luc, PERRIER Didier, PERROTTE Thomas, PIC Anna, PIQUOT Jean-Louis, PLAINEAU Nadège, POIGNANT Jean-Pierre, POISSON Nicolas, PROVAUX Loïc, RENARD Jean-Marie, ROCQUES Jean-Marie, RODRIGUEZ Fabrice, RONSIN Chantal, ROUELLÉ Maurice, ROUSSEAU François, SAGET Eddy, SANSON Odile, SCHMITT Gilles, SIMON François, SIMONIN Philippe, SOINARD Philippe, SOURISSE Claudine, TAVARD Agnès, THOMINET Odile, TOLLEMER Jean-Pierre, VANSTEELANT Gérard, VARENNE Valérie (A partir de 20h00), VASSAL Emmanuel, VASSELIN Jean-Paul, VIGER Jacques, VIVIER Sylvain.

Ont donné procurations

AMBROIS Anne à FAGNEN Sébastien (Jusqu'à 19h03), AMIOT Florence à HULIN Bertrand, BALDACCI Nathalie à LANGLOIS Hubert, BERNARD Christian à BOUSSELMAME Nouredine, BURNOUF Elisabeth à COLLAS Hubert (A partir de 19h30), BOTTA Francis à LEGOUET David, DE BOURSETTY Olivier à MARTIN Serge, HAMEL Estelle à DUVAL Karine, LEFRANC Bertrand à HEBERT Dominique, LEMOIGNE Sophie à PERRIER Didier, SOLIER Luc à GERVAISE Thierry, TARIN Sandrine à SAGET Eddy, VARENNE Valérie à PLAINEAU Nadège (Jusqu'à 20h00), VILLETTE Gilbert à PIQUOT Jean-Louis, VIVIER Nicolas à PECORARO Yvonne.

Absents/Excusés :

AMIOT André, BROQUET Patrick, FALAIZE Marie-Hélène, FIDELIN Benoît, GOSSELIN Bernard, HUREL Karine, JOUANNEAULT Tony, LEMYRE Jean-Pierre, LESEIGNEUR Jacques.

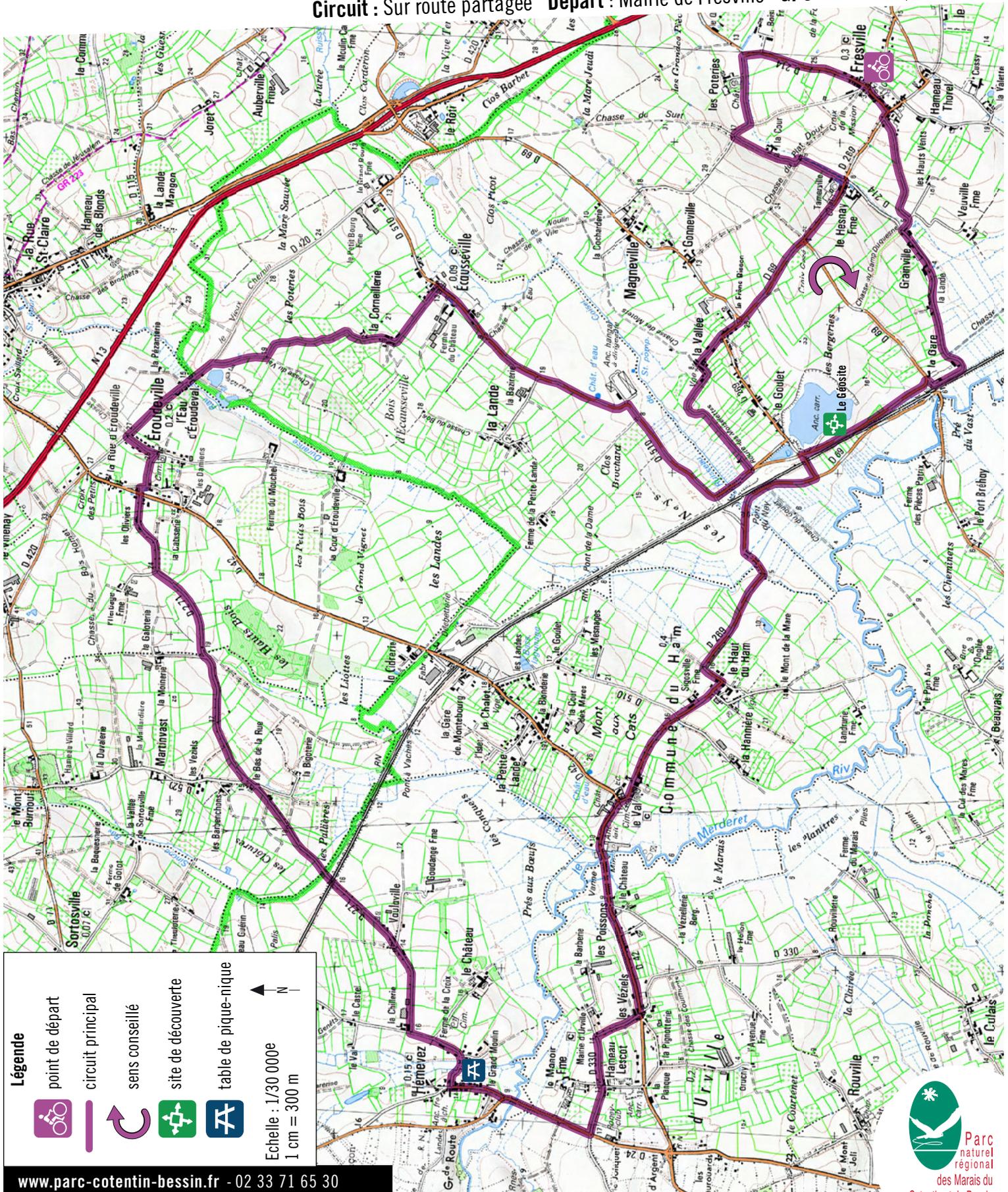


A vélo

Les gués entre Plain et bocage

Fresville - 24 km - 2 h 20 - Facile - Pas de balisage

Circuit : Sur route partagée **Départ : Mairie de Fresville** **GPS : 49.43975, -1.35589**



Légende

- point de départ
- circuit principal
- sens conseillé
- site de découverte
- table de pique-nique

Echelle : 1/30 000
 1 cm = 300 m

www.parc-cotentin-bessin.fr - 02 33 71 65 30





A vélo

Le Plain Norois

Quinéville - 17 km - 1 h 45 - Très Facile - Pas de balisage

Circuit : Sur route partagée **Départ** : Parking de l'Avenue de la plage **GPS** : 49.51524, -1.28619

